



Deux petits ramoneurs savoyards (reconstitution). (Arch. dép. Haute-Savoie, 2 Fi 373)

## Plus d'un siècle après, le métier a bien changé...

Les vieilles pratiques ont disparu, mais le métier, lui, existe toujours. Sur le bassin annécien, de nombreux foyers sont équipés de cheminées et de poêles, les ramoneurs sont donc indispensables.

« Nous sommes quatre ou cinq sur Annecy », explique Nicolas Cellier, qui a créé son entreprise, Annecy Ramonage, il y a maintenant trois ans.

### Le hérisson reste l'outil de prédilection

Il s'est fixé comme limites un rayon de « quarante kilomètres » autour de la cité lacustre, et se rend chez les particuliers pour l'entretien (obligatoire, au moins une fois par an) des conduits de cheminée. Les outils, eux, n'ont pas beaucoup changé : il utilise un hérisson, qui était déjà l'instrument de prédilection, du temps des ramoneurs savoyards. Il en existe deux sortes différentes : métallique pour les conduits de cheminées en terre cuite ou maçonnés ; synthétique pour les conduits en inox.

Les ramoneurs n'ont pas tous les mêmes spécialités, certains sont ramoneurs fumistes, ce qui signifie qu'ils sont aussi capables de procéder à l'installation de poêles ou de cheminées. Nicolas, lui, a pris le parti d'entretenir notamment les poêles à granules, installation en plein essor dans les foyers du bassin annécien.

Nicolas Cellier le confesse, il « aime monter sur les toits », pour réaliser le nettoyage des



**En reconversion, Nicolas Cellier a d'abord suivi une formation en région parisienne avant de s'installer à son compte.**

cheminées. Tous ne le font pas, et peuvent aussi agir par le bas, et non par le haut.

Le métier de ramoneur est un métier qui dépend des saisons : « Septembre, octobre et novembre » sont les plus chargés, la demande est très forte, en prévision de l'hiver. A l'in-

verse, les autres mois sont plus calmes. Nicolas a trouvé la parade, il demande à ses clients de le solliciter au printemps ou en été, il parvient ainsi à « répercuter » son activité sur le reste de l'année, pour ne pas avoir de mois inactifs.